



DD/ab

Procès-verbal du conseil d'établissement du 9 octobre 2018

(approuvé lors du conseil d'établissement du 19.11.2018)

Etaient présents

Claudine Ripert-Landler, Lorène Lemor, Didier Devilard, Simon McNaught, Delphine Carton, Olivier Colangelo, Benoît Gaudry, Blaise Fenart, Aurélie Exbrayat, Patrick Bonnefoy, Philippe Corbet, Isabelle Feurtet, Christophe Adol, Cécile Carro, Olivier Poggi, Christophe Hugon, Frédéric Oppenheim, Claude Benard, Lucie Moss, Anne Faye, Charlotte Pierre, Christine Knauf, Salima Triki, Soraya Flitti, Virginie Royer, Pascale Guely, Taha Mikati, Guillaume Bazard, Isabelle Chomet, Salvatore Berger, Olivier Bertin, Roch Miambanzila, Stéphane Rambosson

Etaient excusés

Florence Gombault, Narayan Achar, Jihane Schmitt, Alexandre Holroyd, Karine Daudicourt, Véronique Cartoux, Renaud Digoïn Danzin, Marie-Claire Sparrow, Frédéric Fournier

Le Conseil commence à 17h40.

Charlotte Pierre (Présidente de l'APL) est désignée secrétaire de séance.

M. Devilard est heureux de participer à ce premier CE. Il présente et souhaite la bienvenue au nouveau Consul général de France à Londres, M. Guillaume Bazard, qui a pris ses fonctions début Septembre 2018, ainsi qu'à M. Bonnefoy, nouveau Directeur de l'école de Wix.

Approbation de l'ODJ.

Approbation du PV du conseil d'établissement du 28 juin 2018.

L'APL demande l'ajout, dans la page 5 du compte rendu, du processus expliqué par M. Sagot relatif à la mise en place effective d'une punition. Un lien vers le règlement intérieur sera ajouté au CR.

L'APL demande aussi d'ajouter dans la page 6 du compte rendu les chiffres et informations relatives au bilan de la campagne de Fundraising APL Appeal 2018.

Approbation du PV du conseil d'école primaire André Malraux du 11 juin 2018.

Approbation du PV du conseil d'école primaire South Kensington du 19 juin 2018.

Approbation du PV du conseil d'école primaire Marie d'Orliac du 21 juin 2018.

Approbation du PV du conseil d'école primaire Wix du 26 juin 2018.

1. Bilan de rentrée 2018

Le Proviseur explique que sur le site de South Kensington les travaux ont duré plus longtemps que prévu, et qu'ils ont été achevés la veille de la rentrée. Il remercie le personnel d'entretien qui a dû travailler jusqu'à des heures très tardives la veille de la rentrée pour que les enfants puissent faire leur rentrée dans de bonnes conditions.

Sur les autres sites des écoles primaires, aucun souci de rentrée n'a été noté.

Aucun enseignant ne faisait défaut à la rentrée, quelques absences ont été notées depuis mais qui sont toutes dues à des raisons justifiées.

Depuis la rentrée, quelques ajustements au niveau des emplois du temps ont été faits pour pallier certains soucis. L'APL remercie les trois proviseurs adjoints Mme Carton, M. Colangelo, et M. McNaught pour l'immense travail qu'ils ont effectué cet été sur les emplois du temps.

Par rapport aux effectifs, on observe un décalage entre ce qui était attendu et ce qui a été enregistré (les enfants ayant effectivement fait leur rentrée).

M. Devillard rappelle les effectifs des élèves inscrits à ce jour au Lycée : 3535 (soit à peu près une centaine de moins que l'année dernière). Le nombre total d'élèves est inférieur à ce qui était attendu (la cible étant de 3600 élèves). Ceci est étonnant surtout que le nombre de pré-inscriptions (1029) cette année était supérieur à celui de l'année dernière (732). Sur ces 1029 pré-inscriptions, seuls 470 élèves se sont finalement inscrits (contre 518 l'année dernière, soit 48 nouveaux inscrits de moins). Pour le moment nous n'avons pas d'explication rationnelle des raisons de cette évaporation. Le Lycée relance les familles qui n'ont pas donné de nouvelles. M. Devillard rappelle que la capacité d'accueil du Lycée est de 3750 élèves. Au niveau des écoles primaires, il est noté quelques vides spécialement dans certains niveaux comme en CE1 à l'école de South Kensington et MS à André Malraux.

Les deux nouvelles classes de PS, une à Marie d'Orliac et une à André Malraux, sont bien remplies. Il y a en général une demande pour ce niveau. D'ailleurs, à André Malraux, la classe de MS pourra être transformée en une classe à double niveaux PS/MS afin de mieux répondre à la demande.

M. Adol demande si cette situation de diminution des effectifs est générale à toutes les écoles du réseau à Londres. Mme Lemor répond que non et que d'autres écoles comme l'Ecole des Petits, l'EIFA, le CFBL, et l'école Jeannine Manuel ont vu leurs effectifs augmenter.

M. Adol exprime l'inquiétude des enseignants qui craignent que cette situation de diminution des effectifs du LFCG puisse être utilisée par l'Agence pour exiger des suppressions de postes. M. Devillard assure que l'Agence s'inscrit dans une perspective de long terme et tiendra compte de cette situation particulière dans le contexte de Brexit.

M. Devillard souligne que nous n'avons pas eu cette année un nombre de départs d'élèves supérieur à celui de l'année dernière (333 élèves partis cette année contre 332 l'année dernière).

Mme Ripert-Landler fait remarquer qu'en cette période d'incertitude liée au Brexit, les effectifs des écoles britanniques diminuent également.

M. Devillard considère que le Lycée doit renouveler son image. Certaines familles à Londres pensent que le Lycée est toujours inaccessible. Nous devons travailler afin de changer cette vision du Lycée pour attirer davantage d'élèves. Le Lycée doit communiquer auprès de la population française mais pas uniquement.

2. Voyages scolaires 2018-2019

Un document a été envoyé - aux membres du conseil d'établissement - contenant tous les voyages prévus cette année pour les différentes écoles primaires, pour le collège et Lycée.

Bien que les voyages fassent partie de la liberté pédagogique des enseignants, L'APL regrette qu'il y ait très peu de voyages prévus pour les élèves du collège cette année.

Le Proviseur fait remarquer qu'il est plus délicat d'organiser des voyages scolaires pour des niveaux comme 6ème et 5ème où le nombre d'élèves est très élevé.

Le coût du voyage à Saint Pétersbourg - prévu pour les élèves de 3e, 3GCSE, 2nde, 1^e pratiquant le Russe - et qui était estimé à £700, a finalement baissé car un échange a été mis en place.

Le nombre total de voyages scolaires prévus cette année est en baisse par rapport à l'année dernière.

L'accord est donné à l'unanimité pour l'ensemble des voyages.

3. Information sur les travaux

Ecole Marie d'Orliac :

- Jeux de cour, toilettes, chaine de self, création vestiaires personnels de restauration, création d'une classe de petite section.
- Les travaux concernant l'enceinte et les portails commenceront cet hiver. Nous attendons toujours le retour de notre demande d'autorisation de travaux déposée auprès des autorités locales. Le délai est toutefois dépassé.
- Fenêtres défectueuses : en attente du devis

Ecole André Malraux :

- La MS sera transformée en PS/MS suite à une baisse d'effectifs en MS.
- Extension CCTV au portail de Bordars road, Local diner ladies, rafraichissement de salles
- Les travaux de changement de portail auront lieu aux vacances de la Toussaint.

Ecole de Wix :

- Installation du wifi au cours des 2 premières semaines de novembre.

Site de South Kensington :

Primaire

- Fenêtres du bâtiment primaire côté Queensberry Place, rénovation complète de la salle de restauration des élèves de maternelle et CP,

Secondaire

- Bâtiment Molière : rénovation des fenêtres, rénovation des salles de classe et changement du mobilier du 2^{ème} étage, vestiaires élèves du RDC ;
- Bâtiment Chateaubriand : labos de physique (il reste un labo à rénover), fin des travaux d'accessibilité au 35,
- Maisons victoriennes : fin des travaux de façade à l'exception des balcons côté cour avant la fin de l'année 2018, changement des détecteurs incendie.
- Doivent finir dans l'année : 1/ le rond-point (fin Toussaint) ; 2/ le RDC du bâtiment Châteaubriand qui accueillera le CIO, la nouvelle salle de copie et les parloirs sera fini à la Toussaint également ; 3/ douches du personnel
- Commenceront dans l'année : création de nouveaux locaux enseignants, changement des ascenseurs, dernière salle de science.

En réponse à la deuxième question de l'APL sur le budget, M. Gaudry explique que les travaux suivants ont été décalés, expliquant ainsi la baisse du budget des travaux en Crédit de Paiement (CP) pour 2018 :

- Mur d'enceinte de MDO
- Cuisine de MDO
- Espace enseignants
- Balcons des maisons victoriennes
- Ascenseur pour le CDI
- Cuisine de SK.

4- Travaux d'Informatique

Ecole Marie d'Orliac :

- Amélioration d'une installation de TBI
- Installation d'un écran et vidéoprojecteur dans le Hall de cantine

Ecole André Malraux :

- Remplacement d'un TBI par un VPI (écran vidéo interactif)

Ecole de Wix :

- Câblage pour la mise en place du wifi
- Remplacement d'un TBI par un VPI

Site de South Kensington :

- Installation du wifi sur tout SK
- Remplacement de 2 TBI par des VPI
- Rafraichissement d'installations informatiques en Chateaubriand

Les enseignants soulignent les difficultés à obtenir l'accès aux salles informatiques, malgré les 9 à leur disposition. Mme Carton confirme que les salles sont réservées à leur pleine capacité.

M. Gaudry nous informe que le parc informatique ne sera pas augmenté dans le prochain budget mais que l'on se concentrera sur l'entretien du réseau.

M. Devillard soulève le problème de la constante évolution des applications.

M. Hugon suggère de délocaliser certaines photocopieuses afin de ne pas avoir à courir d'un bâtiment à l'autre. M. Gaudry répond que ce n'est pas envisagé à l'heure actuelle.

Matériel acquis pour la rentrée 2018 :

- 26 laptops (classes mobiles en 801 et 803)
- 6 ordinateurs + 32 ipads pour le CDI
- 15 tablettes Samsung + 5 webcams + 30 casques audio (SVT)
- 1 scanner A3 réseau en AP1 (AP)

5. Budget rectificatif 2018

Benoit Gaudry explique tout d'abord qu'à partir de l'année prochaine et à la demande de l'AEFE, nous ne parlerons plus que du budget du POLE Charles de Gaulle, regroupant le Budget Principal et celui du SACD (jusqu'à présent chacun des trois étaient présentés séparément).

5.1 Budget Principal

1/ Enveloppe du personnel : pas de changement

2/ Enveloppe de fonctionnement :

En réponse à la première question de l'APL sur le budget, M. Gaudry précise que l'augmentation des Autorisations d'Engagement (AE), dans la rubrique « loyers et charges », de +£3 900 000, s'explique par

le fait que le loyer de l'école de WIX doit être comptabilisé jusqu'en 2033 suite à la signature du nouveau bail. A partir de l'année prochaine, n'apparaîtront que les £260k de Crédit de Paiement (CP) et ce pendant 15 ans.

Les budgets informatiques et équipements, sous-estimés, ont été revus à la hausse (AE +£100 000 et CP +£150 000). A l'inverse, le budget pour l'acquisition de nouveaux logiciels et licences sont cette année en dessous de ce qui avait été prévu (-£40 000).

M. Gaudry ajoute enfin que le service informatique n'a pas été en mesure de mener à bien, faute de temps, les projets de renouvellement du matériel en fin de vie et d'installation des salles de classe.

5.2 Budget du SACD

1/ Enveloppe du personnel : pas de changement

2/ Enveloppe de fonctionnement : pas de changement

3/ L'enveloppe d'investissement est en hausse (AE et CP +£21 000) en prévision de la cuisine de l'école MDO et de la salle de restauration des petits.

5.3 Budget POLE / Dépenses

Un déficit de **-1 056 532.90** qui se décompose comme suit entre l'enveloppe du personnel, de fonctionnement et d'investissements :

1/ Enveloppe du personnel :

L'augmentation des dépenses de « recrutés locaux » s'explique par :

- 5 créations d'emplois : un tableau des emplois qui passe de 257ETP à 262ETP : £75 000
- 11 congés maternité remplacés : £110 000
- 9 congés maladie de longue durée : £140 000

2/ Enveloppe de fonctionnement :

La baisse du poste « Restauration des élèves » de -£ 425 000 s'explique par un changement d'imputation des factures des sociétés de restauration sur les écoles annexes désormais comptabilisées sous la rubrique « Entretien et prestations externes ».

L'an dernier la facture pour la participation à la rémunération des résidents était de £8 549 104.80. Compte tenu du nombre plus faible de résidents à cette rentrée, la facture devrait baisser, à moins que l'agence n'augmente le taux de remontée pour les résidents à coûts partagés.

Nous n'avons pas encore reçu la dernière facture de l'agence pour la Participation Financière Complémentaire (PFC). La PFC est passée cette année à 9%. Elle était précédemment à 6% pour un montant de £1 248 566.99 l'année dernière. M. Gaudry a fait une hypothèse de calcul à un peu moins de £1 850 000 pour cette année, qu'il a soumise à l'agence, mais il n'a pas encore reçu de réponse. Toutefois, le budget ayant été validé par l'agence, ceci laisse à supposer que l'hypothèse de travail était juste.

L'évolution des travaux de sécurisation du parc immobilier peut être expliquée comme suit :

- Augmentation des Autorisations d'Engagement suite à une nouvelle estimation de l'enceinte de l'Ecole Marie d'Orliac : £120 000
- Baisse des Crédits de Paiement suite au report à 2019 des travaux de l'enceinte de l'Ecole Marie d'Orliac : -£360 940,39

Enfin, concernant le budget de fonctionnement, M. Gaudry fait remarquer que l'établissement n'a jusqu'à présent jamais répercuté l'augmentation des remontées AEFÉ pour la participation à la rémunération des résidents ni la participation financière complémentaire. Les factures de l'agence ont augmenté de £3 500 000 sur les quatre dernières années.

3/ Enveloppe investissements :

Dépassement des estimations faites sur les travaux des fenêtres du bâtiment Molière et sur les façades des maisons victoriennes : £340 035,44

Baisse des Crédits de Paiement suite au report à 2019 des travaux sur les ascenseurs et d'une partie des travaux de la tranche 1 des espaces enseignants: -£241 983,05

5.4 Budget POLE / Recettes : -1 566 138.12

1/ « Autres financements publics » : pas de changement

2/ En réponse à la troisième question de l'APL sur le budget, M. Gaudry explique ainsi la baisse des recettes propres : Il s'agit principalement d'une diminution des recettes liées aux frais de scolarité : en 2016 nous scolarisons 3 839 élèves et à la rentrée 2017, 3658. Cette rentrée nous avons inscrit 3 535 élèves alors que nous en avions prévu 3 773. Le nombre d'élèves à la rentrée s'inscrivait bien dans le nombre de préinscriptions pour la rentrée 2018 :

- Préinscriptions 2017 = 732 ; inscriptions 2017 = 518
- Préinscriptions 2018 = 1 029 ; inscriptions 2018 = 470

M. Gaudry rappelle que le nombre d'élèves au Lycée dans son ensemble a baissé et, si une baisse était anticipée dans le cadre du plan école, nous n'avions pas prévu qu'elle soit si rapide. Les prévisions, pour la rentrée 2019 sont à ce jour identiques à celles de la rentrée 2018 (3 535 élèves). Cette logique de prudence se rattache au manque de visibilité concernant le deal entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. M. Gaudry précise que, pour 2019, le Lycée ferme, comme prévu, un CM2 à South Kensington. Une réflexion est en cours sur l'ouverture éventuelle d'une nouvelle petite section, voire même (mais cela semble plus compliqué) d'une très petite section sur l'un des sites.

Parallèlement, une étude des différentes sources d'économies possibles est en cours, notamment l'adaptation de la structure aux effectifs et la réduction des dépenses de fonctionnement.

Par ces mesures M. Gaudry souhaite parvenir à un budget de fonctionnement équilibré dès 2019.

Par ailleurs, quelques postes de recettes évoluent à la hausse et notamment le poste « dons et legs » (+£70 000) du fait de la prise en compte du don de l'APL (suite à la campagne de Fundraising APL Appeal).

5.5 Solde Budgétaire: -£7 447 206

En réponse à la quatrième question de l'APL sur le budget, M. Gaudry explique que solde budgétaire est de - £7 447 206, dont £5 986 940.95 sont consacrés à de l'investissement. L'établissement finance donc son fonctionnement pour £1 460 000 sur son FDR. Le FDR au 31.12.17 était de £16 211 713.98. Le FDR au 31.12.2018 est estimé à £ 8 764 607.14.

6. Questions diverses

Questions ACE

1. Point sur la rentrée :

- Combien d'élèves ne se sont pas présentés au jour d'aujourd'hui ? Au bout de combien de temps les places sont récupérées pour les élèves en liste d'attente ?

- M. Devillard précise bien qu'il n'y a toujours pas de nouveaux élèves acceptés en 6eme en cours d'année.

- 12 nouveaux élèves ne se sont pas présentés à la rentrée. Les places sont remises au fil de l'année et 7 à 8 places sont récupérées pour la rentrée des vacances de la Toussaint.

- Pourrait-on avoir un rappel des pourcentages du choix final des élèves de terminales sur leur orientation ? Combien d'élèves restent au RU, vont en France ou ailleurs ? Comparaison avec l'année dernière ?

- Mme Carton donnera ces informations plus tard. Une stagiaire au CIO travaille dessus et essaye d'obtenir les informations d'orientation auprès des familles. A ce jour, encore 20 familles n'ont pas communiqué l'orientation de leur enfant.

2. Nous sommes en attente du programme du bac pour 2021, pourriez-vous nous rappeler comment se fait le choix des filières pour LCDG ? Ne pourrait-on pas proposer aux élèves dans le cadre de la réforme un bac « spécialisé sport » ?

- Non, pour le moment le Lycée ne peut pas offrir de « spécialité sport ».
- Concernant la réforme, pas d'information pour le moment.
- En ce qui concerne les choix, le Lycée va se rapprocher des familles afin d'élaborer des combinaisons en respectant les structures en fonction d'un nombre minimum d'élèves. En France, le nombre d'élèves minimum est de 8.
- Le Lycée en accord avec les enseignants et les parents d'élèves aimerait procéder à une consultation des parents. L'idée d'un Survey Monkey a été évoquée.
- De plus, les enseignants veulent clarifier leur situation si possible avant Noël.

3. Les conférences organisées pour un niveau de classes, sont-elles organisées pour toutes les classes ou un échantillonnage ? (harcèlement, drogue, alcool...)

- Les conférences sont organisées pour un niveau :
 - Harcèlement et écrans pour le niveau 6eme
 - Prévention tabac et HPV pour le niveau 5eme
 - Addiction et sexualité pour le niveau 4eme
 - Alcool et vaccins (méningite + DT Polio) et Info HIV pour le niveau 3ème
 - Drogue pour le niveau 2nde
 - Sexualité pour le niveau Première
 - Gestion du stress pour les niveaux Première et Terminale.

4. Pourriez-vous nous donner le nombre de Plans d'aménagements demandés pour cette rentrée ? (PAI, PPRS, PAP...). Auriez-vous des dates de visite du Conseiller pédagogique auprès de l'IEN en charge des EBEP (enfants à besoins éducatifs particuliers), nommé cette rentrée, pour sa mission d'accompagnement auprès de nos enseignants ?

- Au Lycée ont été mis en place pendant l'année scolaire 2017-2018 :
 - 127 PAI soit 3,59% des élèves
 - 15 PPRE soit 0,42% des élèves
 - 190 PAP soit 5,37% des élèves
- Le nombre d'aménagements aux examens était le suivant :
 - 23 élèves pour le DNB
 - 12 élèves pour les épreuves anticipées du Baccalauréat
 - 21 élèves pour le Baccalauréat

- 8 élèves en 3eme GCSE
- 15 élèves en 2^{nde} GCSE
- 6 élèves en PAL

- 6 élèves en TAL

- Il faut savoir que parfois les familles sont parfois déçues car l'Académie de Lille n'accorde pas systématiquement d'aménagement aux examens pour chaque dossier transmis.
- Concernant la visite de la conseillère pédagogique, Mme Chapelain va faire le tour des écoles.

5. A-t-on 2 professeurs principaux dans les classes de premières /terminales comme proposé l'an dernier afin de venir plus facilement en aide aux élèves sur leur orientation ?

- Comme prévu par les textes, il y a deux professeurs principaux uniquement en classes de Terminale.

6. Avez-vous une liste des lycées ADN ? Afin de permettre aux élèves de secondes d'échanger un trimestre avec un autre élèves d'autres lycées du réseau AEFÉ ?

- Les proviseurs adjoints attendent le lancement officiel du Programme ADN AEFÉ avant de communiquer aux familles les conditions et modalités de ces échanges au sein du réseau AEFÉ.
- Seules les classes de seconde seront concernées et ce pour une durée de 4 à 5 semaines.

7. Suite à l'enquête OFSTED, quels aménagements proposez-vous ?

- Les standards de l'OFSTED ont augmenté. Ils sont plus sévères par rapport aux années précédentes. Au vu de la dimension de la structure, il est difficile, pour ce qui relève des prestations proposées, d'envisager une parfaite harmonie entre les différents sites.

Questions APL

1. Peut-on faire un point sur la rentrée : sections française et britannique?

- Voir bilan de rentrée ci-dessus

2. Pourrait-on connaître l'écart entre notes prédictives et notes du Bac /A-Levels?

- Mme Carton précise que les enseignants de première ont reçu cette information. Elle ajoute qu'une conseillère d'orientation a pu comparer certaines statistiques entre le Lycée et le Royaume uni : 55.8% de nos élèves obtiennent des résultats équivalents ou supérieurs à leurs notes prédictives, contre seulement 26.6% pour les écoles anglaises.
- L'APL fait remarquer que ces statistiques montrent que les notes prédictives au Lycée sont moins généreuses que dans la moyenne des écoles anglaises. Dans la mesure où les offres des universités britanniques dépendent des notes prédictives, ne devrait-on pas envisager de rehausser les prédictives ?
- Mme Carton et M. McNaught considèrent qu'être généreux (pour ce qui relève des notes prédictives) ne rend pas nécessairement service aux élèves non plus qu'à l'établissement, aussi bien sur le court et le long terme.
- M. McNaught confirme qu'il n'existe pas une politique de générosité par rapport aux prédictives dans les écoles anglaises.
- L'APL demande une analyse plus fine de ces chiffres qui permettrait de connaître la taille des écarts entre notes du Bac et notes prédictives.

3. Les résultats de Parcoursup ayant été inattendus quant aux offres dans les classes préparatoires en particulier, serait-il possible d'avoir des résultats chiffrés afin de mieux sensibiliser les parents et les aider ? Nous savons que le CIO prévoit de livrer l'information complète au retour des vacances de Toussaint mais il nous semble urgent d'informer le plus tôt possible les parents.

- Le CIO a demandé à une stagiaire de récupérer toutes les données des anciens élèves de la promotion 2018 de terminales afin d'obtenir une information complète. A ce jour il manque encore 20 réponses.

4. Les PAP ne sont pas systématiquement respectés lors des évaluations (tant dans la section française que britannique). Les élèves passent le même test dans le même temps que les autres et sont donc pénalisés. Nous comprenons bien qu'il n'est pas facile de leur donner plus de temps, mais ne serait-il pas possible de leur donner une version plus courte de l'évaluation qui tiendrait compte de leur PAP ?

- Considérant qu'il n'est pas possible (au vu de la complexité des emplois du temps) de donner davantage de temps aux élèves bénéficiant d'un PAP, les solutions usuelles sont les suivantes :
- La logique de correction n'est pas la même que pour les autres élèves (forme de bienveillance au regard du temps dont a disposé l'élève). En général, les enseignants utilisent un barème différent pour les élèves bénéficiant d'un PAP.

5. Au collège, les enseignants produisent des évaluations par compétences ainsi que, dans la majorité des cas, des évaluations sommatives : pourrait-on avoir un bulletin trimestriel associant ces deux formes d'évaluation ? Idéalement édité sur Pronote, ou bien édité sur Sacoche et mis sur Pronote ?

- Ceci n'est pas possible cette année. Il faut laisser un peu de temps aux enseignants. L'outil utilisé, Sacoche, peut être questionné, mais pas l'approche par compétences.

6. Au vu du manque d'informations sur la façon dont va être traitée la SI au BAC, pouvez-vous nous confirmer que les élèves de SI auront la possibilité d'en sortir à la fin de la seconde ?

- Il sera possible de sortir de la SI en fin de seconde seulement s'il y a rupture de contrat c'est-à-dire changement dans la façon dont la SI sera considérée par le MEN (Ministère de l'Education Nationale) suite à la réforme du baccalauréat, sinon l'élève restera en SI.

7. Pourrait-on avoir confirmation des règles de passage en British Section (depuis les Sections Plurilingues et Internationale) qui seront communiquées aux parents lors de la réunion après les conseils d'école ?

- Aucun changement prévu, les élèves de SI engagés jusqu'en fin de 3eme ne peuvent pas accéder à la British Section en début de 3eme.
- Les élèves de SI ont vocation à passer l'OIB. Les élèves plurilingues peuvent demander à aller en BS.
- Les règles déjà établies sont maintenues. Pour des situations tout à fait particulières, on pourra continuer d'utiliser la logique d'exception au vu des résultats de l'élève (examinés en conseil de classe).

8. Groupes de niveaux d'anglais en primaire : il n'y a que deux groupes débutants / autres. Les parents souhaiteraient que soit créé un 3^{ème} groupe « intermédiaire » comme il en existe dans les autres écoles du réseau hors EGD. Nous comprenons que l'organisation en 2 groupes a été acte au CE : toutefois, pourrait-on réorganiser l'enseignement en 3 groupes de niveau dans chaque école ? Ou au moins relâcher la contrainte pour les écoles qui ont les ressources nécessaires (à savoir 3 professeurs d'anglais) ?

- L'APL explique l'objet de sa question et prend en exemple le cas de l'école Marie d'Orliac, où il existe deux groupes d'anglais, un groupe pour l'ensemble des débutants et un groupe pour les intermédiaires et « advanced ». Dans la mesure où il y a trois enseignants d'anglais, ne pourrait-on pas, à effectif constant, former trois groupes distincts, débutants, intermédiaires et « advanced » ?
- Les Directeurs d'écoles prennent la parole pour expliquer la manière dont les choses s'organisent précisément et concrètement dans chacune des structures.
- Pour reprendre l'exemple de l'école Marie d'Orliac, il y a deux classes par niveau avec 3 enseignantes d'anglais : une enseignante pour chacune des 2 classes et la troisième pour prendre les élèves débutants des deux classes. Les groupes sont formés en fonction d'évaluations que font passer les enseignantes d'anglais aux élèves en début d'année. Cette année, a été introduit le principe qu'un élève passe dans le groupe classe après deux ans dans le groupe « débutants ». Si ses compétences le permettent, ce transfert peut avoir lieu avant ce délai de 2 ans. Et inversement, si un élève n'a pas les compétences attendues après 2 ans, il pourrait rester un peu plus longtemps dans le groupe « débutant ».
- A l'école de South Kensington, l'organisation est très proche de celle de l'école Marie d'Orliac. Il y a 4 enseignantes pour 3 classes : les élèves suffisamment avancés sont pris en charge dans la classe par une enseignante ; les élèves placés dans les groupes débutants et intermédiaires après les évaluations de début d'année scolaire sont regroupés et pris en charge par la 4^{ème} enseignante ; ils sont transférés dans le groupe classe dès que leurs compétences le permettent, parfois avant 2 ans, parfois après.
- Concernant l'Annexe de Wix, le directeur indique qu'il y a deux professeurs d'anglais et qu'un dispositif d'accueil ou de soutien en anglais pour des élèves profilés est proposé cette année. Il s'agit de prendre en compte les besoins d'accompagnement de ces élèves qui découvrent la langue anglaise. Mme Shirley est chargée de ce suivi.
- Les Directeurs soulignent l'importance de garder une hétérogénéité dans le groupe classe principal.
- Pour l'heure, il est souhaitable de garder l'organisation des groupes d'anglais telle qu'elle est pour tous les sites.

9. Le 'point écoute' existe-t-il toujours ?

- Non car les deux jeunes filles qui le faisaient n'ont pas souhaité prolonger. Sur ce sujet, l'équipe de direction souligne que tous les adultes sont disponibles pour écouter la parole des enfants.

10. Il existe une plateforme pour faire des échanges entre lycées français destinée aux élèves de seconde (programme de mobilité scolaire ADN-AEFE). Le Lycée Charles de Gaulle participe-t-il au programme cette année ?

- Voir réponse question ACE ci-dessus.

11. Les CPE pourraient-ils intervenir lorsque le code vestimentaire du règlement n'est pas respecté par les élèves ?

- Concernant le code vestimentaire, il faut noter que le Lycée fait de son mieux pour que ce dernier soit respecté mais c'est quelques fois difficile car le sujet est délicat.

12. Questions sur le budget :

1. Pourquoi les Autorisations d'Engagement (AE) budgétées pour les travaux sous la rubrique « investissement » diminuent-elles de £2.5m (£8.4m-£5.9m) alors qu'à l'inverse les AE budgétées pour les travaux sous la rubrique « fonctionnement » augmentent de £3.9m (£7.7m - £3.8m) ?
2. Le budget des travaux en Crédit de Paiement (CP) sur cette année 2018 diminue de £3.3m (£12.6m-£9.3m) alors que le montant total des travaux en AE augmente de £1.3m (£13.5-£12.2m). Y a-t-il des travaux qui vont être reportés ou annulés et si oui, lesquels ? Comment le Lycée s'assure-t-il d'avoir la

capacité à engager ce nouveau montant de £13.5m en AE ? Quels sont les grands postes des travaux pour 2018 ? Quel est l'avancement des travaux budgétés par rapport à ce qui avait été planifié ?

3. L'impact du Brexit sur les recettes : la baisse des recettes budgétées de £1.3m (£27.8m- £26.5) est largement due à la baisse des droits de scolarités (qui avaient d'abord été provisionnés à £25.8m et qui baissent à £24.3 dans ce budget révisé). Quelles sont les prévisions en terme de nombre d'élèves ? Quelle est la prévision d'atterrissage de l'exercice 2018 ?
4. Quel est le fond de roulement prévu pour 2018 ? Et de combien de jours ?

➤ **Voir réponses aux quatre questions dans les points financiers et budgétaires précédemment évoqués.**

Questions des représentants des personnels - SNES

Bilan de rentrée :

- Certains collègues n'ont pas été informés de modifications de leur service par rapport à ce qui était prévu dans la répartition annoncée par M. Rauch en juillet.
- De même, certains collègues se sont vus imposer d'assurer la charge de professeur principal sans en avoir été informés avant la rentrée. Il conviendrait donc sans doute de communiquer la liste des PP pour chaque classe avant la prérentrée.
- Il serait aussi utile de communiquer la constitution des équipes pédagogiques dès la rentrée.
- L'effort fait sur les emplois du temps des élèves comme des collègues, ainsi que la mise en place rapide de Pronote ont été très appréciés. Nous renouvelons cependant notre demande d'une communication des emplois du temps des enseignants au moins quelques jours avant la rentrée afin de permettre à chacun de prendre les dispositions qui s'imposent (notamment pour la garde d'enfants en bas âge).

Formation continue :

- Notre établissement n'a pas de cellule de formation continue alors que l'AEFE en fait une obligation (circulaire "instances" du 20 juillet 2017). Nous demandons donc que cette instance soit mise en place et se réunisse au plus tôt.
- Nous contestons la limitation qui est faite aux collègues de n'assister qu'à un seul stage dans l'année, quelle qu'en soit la nature. La pratique dans la ZENOS est plutôt de permettre de participer à un stage inscrit au PRF et à un stage de formation local. Cela s'avère particulièrement important en cette période de réforme du baccalauréat.

➤ **Ces questions seront évoquées en conseil pédagogique, des réponses seront apportées lors du Conseil du second degré.**

Equipement informatique :

- Les utilisations des nouvelles technologies de l'information se développent poussées souvent par les corps d'inspection des différentes disciplines. Or, il est parfois difficile de trouver une salle informatique. Serait-il possible d'augmenter le nombre de "classes mobiles" (dont l'utilisation semble donner entière satisfaction) ?

- Par ailleurs, les modalités de réservation des salles informatiques pourraient être clarifiées.
- **Il existe 9 classes d'informatique et pour le moment il n'est pas possible d'en avoir plus.**
- **Les réservations se font sur Pronote.**

Gestion des personnels de droit local

- Il y a une demande d'information précise (le principe d'un "vademecum" a été suggéré) sur la situation administrative et financière des personnels de droit local (particulièrement pour les nouveaux arrivants) : conditions de rémunération, système de retraite, fiscalité, mutuelle santé, etc...

- **Cette question sera évoquée en commission de dialogue social.**

Rapport Ofsted :

- **Voir réponse question ACE.**

Le Proviseur

Le Secrétaire de Séance,

Didier DEVILARD

Charlotte PIERRE, APL